

## L'archiviste et l'astrophysicien : un exemple de collaboration entre archiviste et chercheur

Marie-Agnès Laporte-Dubos, Pierre Léna

---

### Citer ce document / Cite this document :

Laporte-Dubos Marie-Agnès, Léna Pierre. L'archiviste et l'astrophysicien : un exemple de collaboration entre archiviste et chercheur. In: La Gazette des archives, n°243, 2016-3. Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015. pp. 169-181;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5390>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2016\\_num\\_243\\_3\\_5390](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_243_3_5390)

---

Fichier pdf généré le 18/03/2019

# L'archiviste et l'astrophysicien : un exemple de collaboration entre archiviste et chercheur

---

Marie-Agnès LAPORTE-DUBOS

Pierre LÉNA

« Il est nécessaire pour la perfection de cette science [l'astronomie], que les astronomes de tous les siècles se transmettent leurs connaissances, et se donnent la main. »

« Éloge de Chazelles »,  
dans *Œuvres complètes de Fontenelle*,  
Tome premier, 1<sup>ère</sup> partie, 1818.

## Introduction

L'Observatoire de Paris a été fondé en 1667 par Louis XIV à la demande de Colbert. Aujourd'hui implanté sur trois sites (Paris, Meudon, Nançay), il a pour missions principales la recherche, la formation initiale et continue et la diffusion des connaissances. 30 % des astronomes français y poursuivent leurs recherches au sein de six départements scientifiques<sup>1</sup> qui sont tous des unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS et, souvent, avec de grandes universités scientifiques de la région parisienne. Les missions de l'Observatoire sont également développées au sein de deux services scientifiques<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le GEPI (Galaxies, Étoiles, Physique et Instrumentation), l'IMCCE (Institut de Mécanique Céleste et de Calcul des Ephémérides), le LERMA (Laboratoire d'Études du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères), le LESIA (Laboratoire d'Études Spatiales et d'Instrumentation en Astrophysique), le LUTH (Laboratoire Univers et Théories) et le SYRTE (SYstèmes de Référence Temps Espace).

<sup>2</sup> L'USN (Station de Radioastronomie de Nançay) et l'UFE (Unité de Formation et d'Enseignement).

Fondée en octobre 2013, la Mission archives de l'Observatoire de Paris a été volontairement basée à Meudon pour être au plus près des laboratoires et des chercheurs. Face aux volumes conséquents des fonds des chercheurs et en l'absence de tableaux de gestion, elle a très vite été confrontée à la question du tri et conduit depuis une réflexion sur ce qui doit être conservé, selon quels critères et dans quelle proportion.

C'est dans ce cadre que, grâce au bouche-à-oreille, Pierre Léna<sup>1</sup> a été informé de l'existence de la Mission archives et l'a contactée pour assurer dans un premier temps la sauvegarde des archives de Jean-Marie Mariotti, puis dans un second temps celle de ses propres archives. Ce travail collaboratif de récolement et de prévision des tris à effectuer, conduit de février à octobre 2015, a été avant tout la rencontre de deux métiers.

### **Le temps de la collecte**

Contrairement aux archives administratives, les archives de chercheurs présentent des caractéristiques propres à chaque fonds. En effet, leur composition et leur volume sont fonction :

- de l'historique de la conservation (tris faits préalablement par le chercheur à l'occasion de déménagements, mutations, etc.) ;
- de la spécialité et du domaine de recherche (théoricien et/ou physicien et/ou mathématicien..., observations au sol, en avion ou spatiales, etc.) ;
- des activités « annexes » à sa recherche (vulgarisation scientifique, responsabilités administratives ou politiques, activités associatives, etc.).

Toutefois une méthodologie de collecte, applicable à tous les fonds de chercheurs, peut être développée autour de trois axes : l'identification du producteur, l'identification du contexte de production et l'identification des typologies.

#### *Identification du producteur*

Un fonds de chercheur est avant tout un héritage archivistique. C'est ce qu'il a jugé bon de conserver pour les générations futures, ou de détruire, les lacunes

---

<sup>1</sup> Associé à l'Observatoire de Paris, professeur émérite à l'Université Paris 7, membre de l'Académie des sciences et co-auteur de cet article que l'archiviste tient ici à remercier pour son implication constante et efficace dans l'archivage et sa bienveillante et patiente pédagogie.

ayant également leur signification. Bien souvent, les manques dessinent en ombres chinoises les contours d'un tri préalable que l'archiviste ne maîtrise pas. Il est donc indispensable, pour identifier les documents et se renseigner sur la raison des lacunes, de connaître la carrière du chercheur, son domaine de recherche, ses principales missions et découvertes. Cette quête de l'archiviste peut cependant avoir des effets négatifs sur le respect de l'intégrité du fonds. D'une part, en déterminant par avance de grandes thématiques qui risquent de ne pas correspondre au mode de classement du chercheur. Et, d'autre part, pour la neutralité de l'archiviste qui peut être touché par le parcours du producteur, le prestige de sa carrière ou encore sa personnalité. La rigueur et le recul sont alors les clés pour réussir la collecte.

Pour le fonds Mariotti, les archives portent sur l'interférométrie<sup>1</sup> et les exoplanètes<sup>2</sup>. La difficulté principale venait de l'absence du chercheur, décédé brutalement en 1998 à l'âge de 43 ans. Cet astrophysicien avait été un très proche collaborateur de Pierre Léna et de Vincent Coudé du Foresto, qui se proposaient tous deux d'aider à l'identification des archives. Ces dernières avaient été réunies et rapatriées d'Allemagne vers le site de Meudon de l'Observatoire de Paris par Pierre Léna en 1998. Ainsi, malgré le temps passé, le processus d'archivage prenait une forme d'hommage au chercheur disparu, par la prise en compte physique de sa production archivistique.



Récolement du fonds Pierre Léna, 29 juin 2015 © Marie-Agnès Laporte-Dubos

---

<sup>1</sup> Méthode permettant de combiner la lumière en provenance de plusieurs télescopes pour augmenter la résolution angulaire en tirant profit non pas du diamètre des miroirs des télescopes mais de la distance, bien plus grande, qui sépare les télescopes.

<sup>2</sup> Toute planète en dehors du système solaire.

Pour le fonds Léna, le producteur, Pierre Léna, a immédiatement accepté de travailler de concert avec la Mission au récolement de ses archives, ce qui était extrêmement précieux pour l'identification et la compréhension des dossiers. Membre de l'Académie des sciences, professeur émérite de physique et d'astrophysique à l'université Paris 7 et chercheur associé à l'Observatoire de Paris, cet astrophysicien a été un des pionniers de la naissance d'une nouvelle branche de l'astronomie tournée vers l'observation des astres par leur rayonnement infrarouge. Il a développé de nouveaux outils, il a contribué à l'introduction de l'optique adaptative<sup>1</sup> en astronomie et a été un des artisans de l'interféromètre du *Very Large Telescope* (VLT) construit au Chili. Cet homme engagé dans la transmission de la connaissance à travers ses publications, ses enseignements universitaires et dans l'apprentissage des sciences aux enfants a aussi eu de nombreuses responsabilités dans la politique de la science. La production archivistique de Pierre Léna promettait donc d'être riche, avec un fort volume, et il s'agissait d'aborder le fonds d'archives avec impartialité et sérénité.

### *Identification du contexte*

Un fonds de chercheur est également le reflet d'une époque. Et le chercheur producteur/référent<sup>2</sup> se révèle être d'une aide extrêmement précieuse pour éclairer, par son témoignage, le contexte de production des documents. Charge à l'archiviste de savoir collecter cette information éphémère pour ensuite la digérer en faisant preuve de recul et de discernement. En effet, comme le souligne Jean-Philippe Pierron, « interprète de l'absolu dans son témoin, le témoignage est à interpréter »<sup>3</sup>. L'archiviste devra distinguer dans les propos du chercheur ce qui relève des faits, informations « brutes », de ce qui relève d'un jugement de valeur ou d'un sentiment, informations « sensibles », qui peuvent également être riches de sens pour comprendre la carrière du chercheur et aussi l'histoire de la conservation du fonds. Ce temps, passé avec le chercheur « hors du temps », permet d'éclairer :

- le contexte scientifique : les forces en présence, les découvertes de l'époque, l'existence d'un projet similaire et concurrent d'un autre pays/*consortium*, l'évolution des sujets de recherche, etc. ;

---

<sup>1</sup> Procédé optique complexe permettant de s'affranchir partiellement de la turbulence atmosphérique pour obtenir des images plus nettes.

<sup>2</sup> « Chercheur référent » s'entendra ici du chercheur qui connaît bien les domaines de recherches du chercheur producteur et qui peut avoir connu ce dernier.

<sup>3</sup> PIERRON (Jean-Philippe), « De la fondation à l'attestation en morale : Paul Ricœur et l'éthique du témoignage », *Recherches de Science Religieuse*, 2003/3, Tome 91, p. 435-459.

- le contexte économique : les sources de financements, les modes d'attribution, le coût des instruments, etc. ;
- le contexte politique national et international : les courants politiques, les priorités données, les réformes menées à tel moment de l'Histoire, etc. ;
- le contexte médiatique : le relais ou non de telle ou telle découverte, la promotion faite par les médias, les types de médias (presse écrite, radio, télévision, spécialisé ou non...), etc. ;
- les contextes épistémologiques, philosophiques, idéologiques, religieux etc. ne doivent pas être laissés de côté, bien qu'ils aient, aujourd'hui en France, mais peut-être seulement en apparence, un impact moindre sur la réalisation de la recherche.

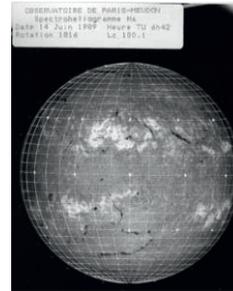
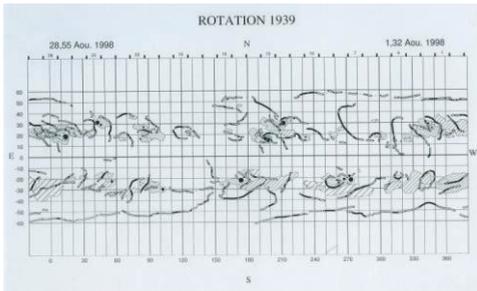
Au travers du contexte, d'autres informations non officielles peuvent éclairer la compréhension d'un dossier, comme par exemple des tractations informelles qui ont mené au choix de tel ou tel projet. Le chercheur peut alors aider à lire entre les lignes. Le ressenti du chercheur peut aussi être riche pour l'archiviste. Tel dossier a été particulièrement apprécié par le chercheur car il a été complexe et s'est soldé par une réussite, ou parce qu'il a contribué à des améliorations, tel autre dossier gardera un goût d'inachevé voire d'amertume. Ces affects aux mille saveurs donnent la perception d'une réalité à travers le prisme du chercheur producteur/référent. Cette collecte d'informations est donc complémentaire mais vient compliquer le devoir « d'objectivité et d'impartialité »<sup>1</sup> de l'archiviste qui aura ensuite à effectuer la sélection.

### *Identification des typologies*

Un fonds de chercheur, c'est aussi une galaxie de typologies. En effet, lors du récolement, l'archiviste rompu à la collecte repère assez facilement l'objet et l'action de chaque lot d'archives. En ce qui concerne la typologie des archives de chercheurs en astronomie et en astrophysique, elle s'avère protéiforme et temporelle. L'immersion dans un fonds de chercheurs peut rapidement donner le tournis. À titre d'exemple, et comme illustré ci-après, un anamorphogramme, une carte synoptique, un profil spectral, un spectrohéliogramme, etc. sont autant de typologies captivantes. Tel un trou noir, elles exercent une sorte d'attraction à laquelle l'archiviste doit résister faute de temps.

---

<sup>1</sup> CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, *Code de déontologie des archivistes*, 1996.



À gauche : carte synoptique. ; à droite : spectrohéliogramme © Observatoire de Paris

L'étape d'identification du document, tâche relativement anodine pour des archives administratives, est capitale et peut s'avérer complexe pour des archives scientifiques. C'est la matière première, parfois déjà travaillée par le chercheur et sur laquelle il va s'appuyer pour démontrer telle ou telle hypothèse de travail. Le chercheur producteur/référent sera alors d'une aide inestimable pour renseigner sur :

- la typologie précise du document ;
- l'objet céleste/le phénomène qu'il décrit ;
- l'unicité ou non du document et son format d'origine (impression papier de données, etc.).

Pour le fonds Léna, et dans une moindre mesure pour le fonds Mariotti, les volumes étaient conséquents. Il n'était donc pas possible de rentrer dans le détail de la typologie. Toutefois ce travail, effectué sur d'autres fonds avec des chercheurs, a permis d'acquérir une certaine connaissance des typologies, leur identification précise étant souvent nécessaire pour faciliter la communication ultérieure des documents aux chercheurs.



Les périlleuses aventures de la Mission archives © Dimitri Delarue

## **Le T.R.I. : subtil dosage entre Témoignages, Réglementation et Intérêts**

Pour les fonds Mariotti et Léna, en raison des volumes et du manque de personnel, aucun tri n'a été à ce jour réalisé, si ce n'est l'identification de cartons de livres et de documentation. Toutefois, parallèlement au récolement, un guide de tri, la rédaction de fiches ISAD(G) et des propositions de plans de classements ont été réalisés afin d'offrir un guide à l'archiviste qui classera les fonds.

### *Vers un référentiel des archives de chercheur ?*

Aujourd'hui, force est de constater qu'il n'existe que peu de textes réglementaires pour encadrer le tri des archives de chercheurs<sup>1</sup>. Cela s'explique par le fait que l'archivage des fonds de chercheurs n'a été véritablement pris en compte que récemment<sup>2</sup>. En outre, les chercheurs exercent dans des domaines souvent très spécialisés. Il s'avère donc complexe (voire risqué) de vouloir définir un cadre uniforme de sélection pour les archives de chercheur, les objets d'étude, les modalités de la recherche et donc les problématiques de confidentialité étant distinctes entre sciences humaines et sciences formelles. À titre d'exemple, contrairement aux enquêtes de terrain en sciences humaines et sociales pour lesquelles le délai de communicabilité peut aller de 50 jusqu'à 100 ans si elles ne sont pas anonymisées ou si elles comprennent des informations relatives aux faits et comportements d'ordre privé (secret statistique), les données produites par les grands observatoires sol et spatiaux sont publiques après une période « propriétaire » qui est généralement d'un an<sup>3</sup>. Ainsi, pour deux matériaux primaires de la recherche, nous sommes confrontés à des problématiques distinctes et donc des traitements qui leur sont propres.

Toutefois ces spécificités ne doivent pas enfermer pour autant les archivistes dans leurs disciplines d'établissements. Le récent « *baby-boom* archivistique de

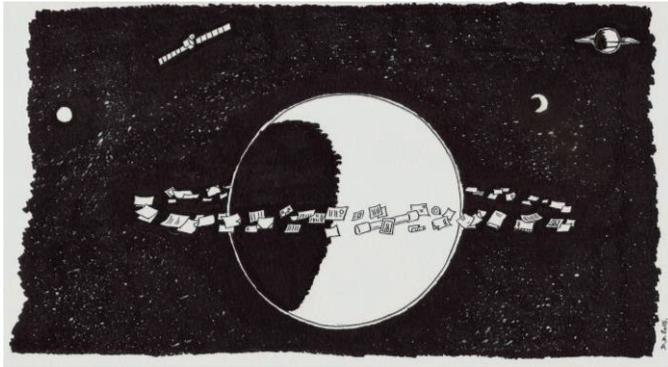
---

<sup>1</sup> L'instruction DAF/DPACI/RES/2007/002 du 15 janvier 2007 sur le *Traitement et conservation des archives des délégations du CNRS et des archives des unités de recherche et de service* consacre trois pages aux archives des UMR.

<sup>2</sup> À ce sujet, voir CHARMASSON (Thérèse), « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, mai 2006, p. 34-39.

<sup>3</sup> Ce délai s'explique par un souci d'optimisation du retour scientifique pour des investissements coûteux dans le domaine de l'astronomie. Il se justifie également par le fait que les financements étant la plupart du temps publics, le chercheur doit à l'intérêt général de remettre les résultats à la disposition de la collectivité, qu'elle soit nationale ou mondiale.

l'ESR<sup>1</sup> », l'investissement croissant des archivistes depuis les années 2000 auprès des laboratoires et des chercheurs<sup>2</sup>, la multiplication des colloques et des travaux sur la question, les travaux<sup>3</sup> de la section Aurore de l'AAF et l'interdisciplinarité croissante de la recherche scientifique sont autant de signes prometteurs qui traduisent une véritable prise de conscience et la nécessité impérieuse de se pencher sur le problème et de confronter nos problématiques. Cette réflexion doit être menée sous le contrôle scientifique et technique de l'État, entre archivistes, mais également sur le terrain en collaboration avec le chercheur producteur/référent.



Le fonds d'un chercheur en astronomie © Dimitri Delarue.

### *L'évaluation du chercheur*

Lors de la collecte, le point de vue du chercheur doit être sollicité car il contribue à la définition des modalités de traitement du fonds (tri et classement). Selon les documents rencontrés et leur objet, le chercheur peut exprimer tour à tour :

- une volonté de conservation (« c'est très important », « c'était très intéressant »), les archives portant sur une étape décisive dans un

<sup>1</sup> BLANCHARD (Antoine), « Compte rendu de lecture sur "Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche" », *La Gazette des archives*, n° 231, année 2013-3 », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2014/3, volume 8, n° 3, 2014, p. 675-679, 2014.

<sup>2</sup> À ce sujet, voir LE BRECH (Goulven), « Le savant, le philosophe et l'archiviste : regards croisés », *La Gazette des archives*, n° 231 « Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (2013-3), Association des archivistes français, Paris.

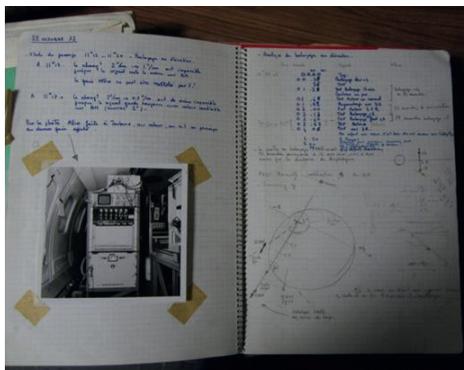
<sup>3</sup> À titre d'exemple, voir : GROUPE DE TRAVAIL « ARCHIVES SCIENTIFIQUES » DE LA SECTION AURORE, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, Association des archivistes français 2009.

projet/mission, sur un sujet qui tient à cœur au chercheur producteur/référent tels que la fabrication ou l'utilisation d'un instrument novateur pour l'époque, sur un revirement heureux de situation ou encore un événement ayant eu un impact médiatique fort ;

- une indécision (« ça a été important dans le temps, mais bon, maintenant... », « c'est vous qui voyez »). Cela concerne en général des projets abandonnés ou non aboutis mais qui ont pu servir à des projets ultérieurs ou qui pourront potentiellement resservir par la suite. L'expertise de l'archiviste est alors sollicitée par le chercheur pour trancher sur le sort final du dossier ;

- une volonté de destruction (« ça n'a aucun intérêt », « ça ne servira plus »). Ce rejet peut être dû à un domaine de recherche qui n'est plus d'actualité ou pour lequel le chercheur référent ne sent pas concerné. Cela peut concerner également des dossiers inaboutis, qui ont échoué, qui n'ont pas donné lieu à publication ou à l'inverse qui ont donné lieu à publication (« ça a été publié, ce n'est pas la peine de garder les brouillons »). Il peut enfin s'agir de dossiers sensibles comportant des jugements de valeur, de prises de position, des informations personnelles que le chercheur ne souhaite pas conserver, voire assumer.

Tout le travail de l'archiviste consiste alors à interroger le chercheur sur ses motivations de conservation ou de destruction et à l'informer des délais de communicabilités légaux, afin de démêler dans ses arguments ce qui relève de l'objectivité et ce qui relève d'un souhait (conscient ou non) de conserver ou de détruire et donc de faire disparaître tel dossier à tout jamais.



Fonds Pierre Léna. Cahiers de manipulations de l'observation de l'éclipse totale de Soleil  
© Marie-Agnès Laporte-Dubos

À titre d'exemple, dans le cadre du récolement des archives de Pierre Léna, une volonté très nette de conservation a été exprimée pour les archives portant sur sa participation de 1986 à 1993 au Conseil des très grands équipements (TGE) auprès du ministère de la Recherche, qui ne représentent pourtant que 2 % de la totalité du fonds. En revanche, pour des dossiers scientifiques novateurs et historiques (comme l'observation de l'éclipse totale de soleil le 30 juin 1973 depuis le vol Concorde 001<sup>1</sup>, les projets successifs dans l'infrarouge tels que le développement de détecteurs mosaïques infrarouges dans la décennie 1980, la conception du télescope spatial FIRST<sup>2</sup> dans les années 1975 à 1985, l'expérience d'observation du soleil HAO FINSOX<sup>3</sup> en 1968 etc.), l'archiviste n'a pas noté de commentaires particuliers. Cela peut être dû à une omission de saisie de l'archiviste lors du récolement ou bien au silence du chercheur en raison de la valeur scientifique indéniable. Quoi qu'il en soit, l'archiviste a également un rôle à jouer dans l'évaluation des archives.

### *L'évaluation de l'archiviste*

Il est en effet primordial pour l'archiviste de se positionner dans le temps pour déterminer la valeur des archives, hier, aujourd'hui et demain. Pour cela, il doit d'abord composer avec différentes temporalités parfois contradictoires. Il y a, d'une part, celle du chercheur producteur/référent qui peut être très variable. Ainsi, Untel aura du temps à consacrer au tri et au classement et souhaitera se remémorer le passé tandis qu'Untel, à l'inverse, souhaitera procéder rapidement, ressasser le passé étant vécu douloureusement, ou faute de temps car ayant des activités à honorer par ailleurs. D'autre part, il y a la temporalité de « l'archiviste-collecteur », souvent tributaire d'un délai imparti (date butoir de départ du chercheur ou arrivée d'un autre chercheur). Bien que son temps soit compté, l'archiviste-collecteur doit parvenir à recueillir le maximum d'informations pour pouvoir déterminer, en accord avec le chercheur producteur/référent, les principales règles de tri qu'un « archiviste-classeur »

---

<sup>1</sup> Le Concorde 001, spécialement équipé d'appareils de mesures, a suivi l'éclipse totale de soleil en restant dans le cône d'ombre de la lune pendant 74 minutes ce qui a permis à huit scientifiques embarqués d'observer, pour la première fois, la couronne solaire pendant plus d'une heure au lieu de quelques minutes s'ils étaient restés au sol.

<sup>2</sup> FISRT (*Far Infrared and Sub-millimeter Telescope*), appelé ensuite HERSCHEL, télescope de 3,5 m de diamètre, a été à l'époque le plus grand des télescopes spatiaux à entrer en service. Lancé depuis Kourou en 2009, il a terminé sa mission en 2013. Les 22 000 heures d'observation amassées sont à ce jour en cours d'exploitation.

<sup>3</sup> HAO FINSOX (*Far INfrared SOLar eXperiment*) a été une expérience d'observation du soleil dans l'infrarouge lointain qui a volé sur un avion de la NASA en 1968.

appliquera en s'inscrivant dans une troisième temporalité, la « temporalité archivistique<sup>1</sup> ».

Au croisement de ces différentes temporalités, « l'archiviste-collecteur » doit prendre en compte les différentes valeurs/intérêts que peut comporter un document d'archives :

- l'intérêt technique, pour ce qui relève de la conception, la fabrication et l'utilisation des instruments astronomiques. Dans ce cas, lors de la collecte, il est nécessaire de déterminer s'il s'agit d'archives courantes ou intermédiaires. En effet, les projets astronomiques, notamment spatiaux peuvent durer longtemps. Par exemple, pour la sonde Rosetta<sup>2</sup>, le projet remonte à plus de 30 ans et n'est pas encore terminé ;

- l'intérêt scientifique des archives est aussi à mesurer et cet exercice n'est pas des plus aisés. En effet, en astronomie, l'étude sur des temps longs peut être primordiale pour étudier certains phénomènes comme le mouvement des corps célestes. Les archives historiques de l'Observatoire de Paris peuvent ainsi servir à des programmes actuels. À titre d'exemple, les observations des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles compilées par Joseph-Nicolas Delisle (1688-1768) ont servi au *Jet Propulsion Laboratory* en 1985 pour s'assurer que les deux sondes *Voyager* n'iraient pas percuter un satellite de Jupiter<sup>3</sup>. Ou encore actuellement, dans le cadre de la mission Gaia<sup>4</sup>, et grâce à la précision accrue des techniques actuelles, le projet NAROO (*New Astrometric Reduction of Old Observations*),

---

<sup>1</sup> Voir BOTH (Anne), *Un travail de fonds pour l'éternité, Anthropologie comparée des pratiques archivistiques*, rapport pour le ministère de la Culture et de la Communication/Idemec (UMR CNRS 6591), 2010, 152 p.

<sup>2</sup> Rosetta, mission spatiale de l'Agence spatiale européenne (ESA) a pour objectif l'étude de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko. L'Observatoire de Paris, à travers l'action de deux de ses unités de recherche (LESIA et LERMA), a été impliqué dans la conception et/ou la réalisation de trois des instruments de l'orbiteur, le spectro-imageur VIRTIS (*Visible and Infrared Thermal Imaging Spectrometer*), le spectromètre MIRO (*Microwave Instrument for the Rosetta Orbiter*) et la caméra OSIRIS (*Optical, Spectroscopic, and Infrared Remote Imaging System*). Les travaux de conception ont commencé dans les années 1980, la sonde a été lancée en 2004 et après de 10 ans de voyage et 7 milliards de km parcourus, elle a été réveillée en 2014 et envoie depuis des données que les chercheurs exploitent.

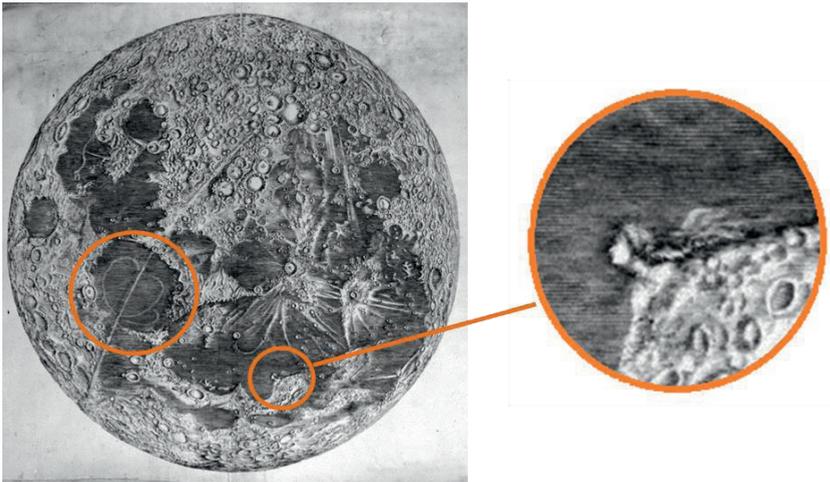
<sup>3</sup> DEBARBAT (Suzanne), « Des observations astronomiques d'hier pour la recherche d'aujourd'hui et de demain », dans VIRET (Jacques) (Dir.), *L'observation dans les sciences*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2001, p. 109-121.

<sup>4</sup> Lancé le 19 décembre 2013, le satellite Gaia, mission développée par l'ESA, a pour objectif de cartographier en 3D la Voie lactée afin de mesurer la position, la distance et le mouvement des étoiles.

procédera à la réduction astrométrique<sup>1</sup> (par numérisation) de plaques photographiques du XX<sup>e</sup> siècle en utilisant le catalogue GAIA comme pour l'étalonnage astrométrique des plaques. Les résultats obtenus pourront être ajoutés aux observations récentes afin d'améliorer de façon considérable l'étude de la dynamique des corps du système solaire ;

- l'intérêt patrimonial, trace du passé et source d'enracinement des futures recherches scientifiques, est également à anticiper ;

- au-delà, l'intérêt esthétique, voire symbolique, reflétant l'état de la science et les croyances des contemporains peut également amener à conserver tel ou tel document. Par exemple, la carte de la lune de Cassini de 1679, bien plus précise que ses précédentes et qui est restée inégalée jusqu'à l'arrivée de la photographie et la publication des premiers clichés de Pierre-Henri Puitsen en 1894, comporte un cœur et un visage féminin. On est donc ici à la fois sur un document éminemment scientifique et tout autant porteur d'une histoire des émotions et du sensible.



La carte de la Lune de Cassini comporte un grand cœur dans la mer de Sérénité et un visage féminin dessiné en lieu et place du promontoire d'Héraclides. Il s'agirait d'une représentation de la femme de Cassini, Geneviève de Laistre © Observatoire de Paris.

---

<sup>1</sup> Procédé qui consiste à extraire des informations de position.

Et on peut imaginer que les courants historiques des siècles à venir exploiteront certainement les archives sous d'autres prismes que nous n'imaginons pas aujourd'hui.

## **Conclusion**

Bien que la sélection des archives soit un exercice délicat, est-ce pour autant une « question de négociation » ? Tout n'est pas à proprement parler négociable, certaines archives étant impérativement à conserver. Par ailleurs, le terme de « négociation » sous-entend qu'il y a deux forces en présence qui se font face et qui s'opposent. Or, à y regarder de plus près, la sélection des archives de chercheur est avant tout un temps d'échange, de dialogue, de partage. C'est une sorte de temps de transition, d'accompagnement au départ dans certains cas, avec une reconnaissance et une valorisation des apports scientifiques du chercheur. La sélection serait ici plutôt à définir comme un partenariat archiviste-chercheur, au service de l'intérêt commun, pour la sauvegarde et la transmission de « la science en héritage »<sup>1</sup>.

Marie-Agnès LAPORTE-DUBOS  
Chargée d'archives  
Observatoire de Paris  
marie-agnes.dubos@obspm.fr

Pierre LÉNA  
Associé à l'Observatoire de Paris et professeur émérite à l'Université Paris Diderot  
Membre de l'Académie des sciences  
pierre.lena@obspm.fr

---

<sup>1</sup> Titre d'un discours prononcé par Pierre Léna le 1<sup>er</sup> mars 2011, en séance solennelle à l'Institut de France sous la Coupole, sur le thème « Les nouveaux défis de l'éducation ».